



# Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du  
18 mai 2023  
#6

*La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.*

L'ADLPF propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

## ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



### "Environ 500 cas" d'atteintes à la laïcité à l'école recensés en mars, selon Pap Ndiaye

Le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye a indiqué dimanche qu'"environ 500 cas" d'atteintes à la laïcité avaient été recensés en mars, des chiffres en hausse par rapport aux mois précédents, en raison, selon lui, de l'observation du ramadan.

720 signalements pour atteintes à la laïcité avaient été recensés en octobre selon le ministère, avec une forte part des incidents liée au port de signes et tenues religieux. Un nombre qui a chuté à 353 en novembre (chiffres presque semblables à ceux de septembre : 313).

[Lire la suite](#)





## Pap Ndiaye vise des atteintes à la laïcité, la Mosquée de Paris s'interroge

Le ministre de l'Éducation a signalé qu'il y avait eu 500 cas d'atteintes à la laïcité en mars, à l'école, mais le recteur de la Mosquée de Paris doute.

Contacté par l'AFP, le ministère explique que « le ministre n'a jamais voulu stigmatiser une religion. Il se référait aux remontées du ministère qui peuvent faire état au moment des fêtes religieuses d'une augmentation des signalements ». « C'est pourquoi le ministère a mis en place un plan de formation des professeurs pour qu'ils soient mieux accompagnés et plus vigilants lorsque ces cas se présentent », a-t-il poursuivi.

[Lire la suite](#)



## Environ 500 cas d'atteintes à la laïcité à l'école en mars, selon Pap Ndiaye

Selon le ministre de l'Éducation nationale, les chiffres devraient être à la baisse pour le mois d'avril.

« On est environ à 500 cas pour le mois de mars », a indiqué le ministre. « Le mois d'avril, on va avoir les chiffres bientôt, ça va baisser », en raison de la fin du ramadan, mais aussi des « vacances de printemps ».

Les signalements pour atteintes à la laïcité ont été au nombre de 720 en octobre, selon le ministère, avec une forte part des incidents liée au port de signes et tenues religieux. Ils ont chuté à 353 en novembre (chiffres presque semblables à ceux de septembre : 313).

Cette étude sur la laïcité tord le cou à l'idée d'une école déchirée par les questions religieuses

[Lire la suite](#)



## CONSEIL DES SAGES DE LA LAÏCITÉ



### Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la république : Pap Ndiaye, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, nomme 5 nouveaux membres et élargit le périmètre de l'instance

Le conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République (CSLVR) a été créé en 2018 et officialisé en 2021 pour exercer auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse une mission de conseil, d'expertise et d'étude relative à la mise en œuvre du principe de laïcité et à la promotion des valeurs de la République

dans les politiques publiques de l'éducation, de la jeunesse et des sports. Il est présidé par la sociologue Dominique Schnapper.

### Le conseil est donc désormais composé de :

1. Dominique Schnapper (Présidente),
2. Jean Louis Auduc,
3. Ghaleb Bencheikh,
4. Catherine Biaggi,
5. Abdenour Bidar,
6. Médéric Chapitiaux,
7. Monique Dagnaud,
8. Delphine Girard,
9. Olivier Galland,
10. Patrick Kessel,
11. Catherine Kintzler,
12. Isabelle de Mecquenem,
13. Frédérique de la Morena,
14. Jean Eric Schoettl,
15. Michèle Narvaez (rapporteuse),
16. Gwenaële Calvès,
17. Christine Darnault,
18. Jacques Fredj,
19. Thomas Hochmann,
20. Alain Policar.

Comme précédemment, le secrétariat général du conseil est assuré par Alain Seksig et le secrétaire général-adjoint est Iannis Roder.

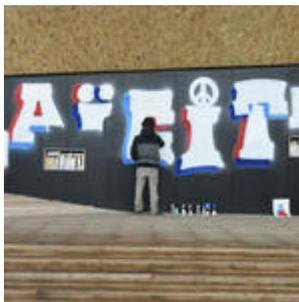
[Lire la suite](#)



### Conseil des Sages... ou Nef des Fous ? Pap Ndiaye noie le Conseil, et la laïcité avec.

L'arrêté du ministre de l'Éducation nationale du 12 avril 2023 modifie en profondeur le rôle, la composition, et les compétences du Conseil des Sages de la Laïcité. Cette instance, mise en place en 2018, avait à l'origine pour mission de « préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité (...) » et de conseiller administration, responsables d'établissements et enseignants face aux difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de ce principe.

[Lire la suite](#)



### Alain Policar : « Universaliste, je le suis depuis les débuts de ma vie intellectuelle »

Nommé le 13 avril au Conseil des sages de la laïcité, le politiste se défend, dans une tribune au « Monde », des accusations portées contre lui par certains intellectuels le présentant comme proche de réseaux communautaristes.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

#### Extrait tiré du quotidien, **Le Monde**, le 16 mai 2023

"Enfin, loin d'adhérer à une conception de la laïcité en termes de coopération entre les Eglises et l'Etat, je suis sans ambiguïté favorable à sa définition en tant que doctrine d'abstention : l'Etat n'intervient pas dans les affaires des Eglises, mais c'est lui qui fixe les règles dans une relation clairement dissymétrique. Cette

conception ne fait pas l'unanimité parmi ceux qui font de la laïcité l'instrument de l'autonomie. Mais le fait qu'il existe des désaccords n'implique pas nécessairement une guerre idéologique. Les ressources de notre culture politique permettent qu'ils demeurent raisonnables. Il convient de les affronter sans fard. On ne peut nier que pour certains doit primer le principe juridique de séparation, alors que pour d'autres, la laïcité est avant tout une valeur identitaire. Alors que la loi de 1905 est une loi de pacification, j'ai le sentiment que sa fréquente invocation est parfois accompagnée d'un discours qui en dément l'esprit, c'est-à-dire qui n'évite pas d'assigner à la laïcité une fonction de substrat moral à la communauté politique."

[Lire la suite](#)



## DIVERSITÉ RELIGIEUSE



### À Strasbourg, les professionnels de l'emploi formés à l'interreligieux

Un colloque transfrontalier sur la diversité religieuse dans l'entreprise est organisé les 10 et 11 mai à l'université de Strasbourg. Le programme Relien propose notamment des formations de sensibilisation à l'interreligieux en milieu professionnel.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

#### **Extrait tiré du quotidien, La Croix, le 10 mai 2023**

"Pour Halma, « exprimer sa religion et ses besoins pour vivre sa croyance est difficile : on se prend souvent des remarques ». De confession musulmane, cette jeune animatrice dans une association strasbourgeoise a assisté aux formations de « sensibilisation à l'interreligieux en milieu professionnel » tenues en mars et en avril dans le cadre du programme Relien (religions et entreprise). Mis en place par l'université de Strasbourg et des consœurs allemandes et suisses, Relien propose notamment des formations à destination des conseillers et professionnels de l'emploi. Avec comme objectif de « faire en sorte qu'ils puissent mieux comprendre » le fonctionnement du religieux, précise Francis Messner, professeur en droit des religions de l'université de Strasbourg et coordinateur du programme. Face aux nombreuses difficultés, il s'agit de mieux comprendre les spécificités de chaque religion, dont les jours fériés, pour saisir « ce qui se passe dans la tête du salarié », indique Denis Fricker, professeur en sciences bibliques.

(...)

L'épineux débat du port de signes religieux au travail est aussi abordé. Pour l'appréhender, « ce qui compte, ce n'est pas la nature juridique de la personne qui assure la mission, mais la nature de la mission », souligne Vincente Fortier, directrice de recherche au CNRS et spécialiste du rapport entre droit privé et religions.

Ainsi, dans les entreprises privées à mission de service public, les salariés doivent observer une neutralité confessionnelle s'ils sont en contact avec du public. « Mais si une femme vient

travailler avec son voile et refuse de l'enlever ? », interroge une participante. « Il faut lui trouver un poste sans contact visuel » avec les usagers, répond Vincente Fortier. « Et si elle doit sortir dans un couloir et rencontrer un client à ce moment-là ? », renchérit-elle. La question reste ouverte."

[Lire la suite](#)



## ÉGALITÉ FEMME-HOMME



### La laïcité garantit-elle l'égalité femmes-hommes ?

La délégation estime souhaitable, pour contribuer à la lutte contre les menaces qui affectent aujourd'hui les droits et libertés des femmes, de réaffirmer dans tout notre système juridique le principe d'égalité entre femmes et hommes, qui constitue une dimension essentielle de la laïcité.

(...) De fait, l'égalité entre femmes et hommes a fait son entrée récemment dans le débat sur la laïcité ; elle est désormais régulièrement présentée par de hautes autorités de notre pays comme un aspect important de la lutte contre des extrémismes qui, en niant les droits des femmes, sont considérés comme des menaces contre nos valeurs républicaines.

[Lire la suite](#)



## ENTRISME



### La Vigie de la Laïcité, association peu regardante sur le passé de ses cadres

Un imam, historiquement proche des Frères musulmans en France, devient trésorier d'une association de promotion de la laïcité... Ce n'est, hélas, pas une blague. L'imam se nomme Mohsen Ngazou. Quant à l'association, il s'agit de la Vigie de la Laïcité, et compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été créée, le moins que l'on puisse dire est qu'elle devrait être particulièrement attentive aux tentatives d'entrisme.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

**Extrait tiré de l'hebdomadaire, Le Point, le 14 mai 2023**

"Bref retour en arrière. En juin 2021, le gouvernement dissout l'Observatoire de la laïcité, présidé par l'ancien ministre socialiste Jean-Louis Bianco. Le Premier ministre Jean Castex considère que cette commission consultative, chargée de le conseiller sur la mise en application du principe de laïcité, n'est pas assez « en phase avec la stratégie de lutte contre les séparatismes ». En

clair : elle verse un peu trop dans les accommodements raisonnables face aux intégristes islamiques.

(...)

Mohsen Ngazou est aussi président depuis 2021 de Musulmans de France, structure qui a remplacé l'ex-Union des organisations islamiques de France (UOIF), et qui s'inscrit « dans la mouvance des Frères musulmans », écrit Mohsen Ngazou lui-même sur son blog. La feuille de route des Frères musulmans a toujours été claire. Leur but à long terme - totalement incompatible avec la laïcité - est d'islamiser la société et d'appliquer la charia. Sans violence, certes, mais sans concession. Mohsen Ngazou, dans ce registre, a le mérite de la clarté. Toujours sur son blog, il qualifie d'« abjecte » la loi de 2004 proscrivant les signes religieux ostentatoires à l'école.

(...)

Le frérisme serait-il soluble dans la laïcité façon Vigie ? Avec un tel parcours et de telles références, le président de Musulmans de France peut-il vraiment être un défenseur sincère de la laïcité ? Ne s'impliquerait-il pas plutôt dans la Vigie de la laïcité parce qu'il pense que c'est un endroit propice pour tout islamiste résolu, patient et désireux de faire avancer sa cause ? Jean-Louis Bianco nous a fait savoir qu'il le connaissait « seulement de nom »."

[Lire la suite](#)



## L'État frappe les Frères musulmans au portefeuille

L'exécutif a décidé d'accélérer son offensive sur le front de l'islam radical, en tapant cette fois les Frères musulmans très fort au portefeuille. Deux ans et demi après le choc de l'assassinat de Samuel Paty, ce professeur d'histoire-géographie décapité en octobre 2020 à la sortie de son collège de Conflans-Sainte-Honorine, et cinq mois après l'expulsion vers le Maroc d'Hassan Iquioussen, le « prêcheur des cités » d'obédience frériste - qui s'était distingué dès 2003 par ses propos antisémites et misogynes -, Le Figaro dévoile un état des lieux édifiant.

Selon nos informations, la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) a identifié pas moins d'une vingtaine de fonds de dotation douteux liés à l'islam politique. « Créés en 2008 pour orienter des fonds privés vers des activités d'intérêt général, ces dispositifs étaient très peu contrôlés en préfecture où ils étaient déclarés, souligne un haut fonctionnaire. Très vite, l'islam politique s'est engouffré dans la brèche pour financer...

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

### **Extrait tiré du quotidien, Le Figaro, le 16 mai 2023**

"Au plus près du terrain pour détecter une multitude de signaux « précoces » de radicalisation, le renseignement territorial (RT) a identifié en France une dizaine d'agglomérations où les Frères musulmans ont mis en place de véritables écosystèmes, sur un axe allant de Lille à Marseille, comprenant la région parisienne, l'Est, la région Rhône-Alpes et le Bordelais. « Au-delà de leur but ultime, qui est d'installer une forme de califat, ils prennent en charge les besoins de leurs coreligionnaires sur le plan du travail, de l'aide sociale ou encore de l'aide à l'emploi en fléchissant la main-d'oeuvre vers des entreprises qui acceptent le port du voile et les absences le vendredi pour cause de prières, note un responsable

policier. Séducteurs, intelligents et manipulateurs, ils trouvent les mots justes pour donner des gages et rassurer les élus. Lesquels refusent ensuite, après que nous les avons sensibilisés, des permis de construire et des ventes de terrain. » Toujours selon nos informations, une vingtaine de structures séparatistes fréristes (écoles coraniques ou confessionnelles, associations culturelles, sociales et lieux de culte) ont attiré l'attention des agents spécialisés du RT.

(...)

Enfin, sur le plan national, les Musulmans de France (MF), organisme qui a succédé à l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) en 2017, rejettent toujours officiellement, comme le CEM, tout lien avec la confrérie. MF, selon le renseignement territorial, compte de 50 000 à 55 000 sympathisants avec 130 à 150 lieux de culte, 18 structures éducationnelles directement affiliées et quelque 280 mouvements et associations locales. Sans oublier un réseau éducatif qui va des collèges et lycées à l'enseignement supérieur, avec les Instituts européens des sciences humaines, en passant par une fédération nationale de l'enseignement privé musulman, créée en 2014.

(...)

« Au total, ce sont près de 25 millions d'euros qui ont d'ores et déjà été gelés sur les divers fonds de dotation. Il est trop tôt pour en mesurer les conséquences concrètes pour les associations, les entraves étant récentes et ces structures bénéficiant d'autres sources pour leur financement courant."

[Lire la suite](#)



## FÉMINISME CONTEMPORAIN



### L'avenir du féminisme - Institut Diderot

Les combats féministes du siècle dernier, foncièrement universalistes et laïques, avaient pour objectif l'émancipation des femmes, avec d'une part l'acquisition des droits civils et des libertés fondamentales et d'autre part l'accès à l'indépendance réelle, en particulier économique.

Ce début de XXI<sup>e</sup> siècle est quant à lui marqué par un mouvement global de « libération de la parole » qui met l'accent sur des modes d'oppression moins visibles, profondément ancrés dans les comportements sociaux, publics et privés.

**Dans ce contexte, de nombreux débats traversent aujourd'hui le féminisme, notamment autour des notions de laïcité, d'intersectionnalité ou d'universalisme. L'unanimité du soutien au combat mené par les femmes iraniennes pour défendre leurs libertés individuelles ne saurait, par exemple, cacher les remous au sein des réseaux féministes sur cette vague de protestation contre le régime et le port du voile.**

En avant-première de la publication de son prochain ouvrage sur le

féminisme, à paraître aux éditions Grasset, Caroline Fourest nous fait l'amitié de répondre à nos questions et dresse, pour l'Institut Diderot, un état des lieux du féminisme contemporain.

[Lire la suite](#)



## FONDS MARIANNE



### Fonds Marianne : des sélections idéologiques assumées

La commission d'enquête du Sénat sur le programme créé par Marlène Schiappa a auditionné, mardi, le préfet Christian Gravel. Il justifie les attributions par des choix politiques, sans écarter les soupçons de détournement de fonds publics.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait tiré du quotidien, L'Humanité, le 16 mai 2023**

"Comment ont été sélectionnés les projets financés par le Fonds Marianne, lancé par la ministre Marlène Schiappa pour lutter contre la radicalisation en ligne, quelques mois après l'assassinat de Samuel Paty ? C'est la question au centre de la commission d'enquête sénatoriale qui a débuté mardi par l'audition du préfet Christian Gravel. Le secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), en charge de l'attribution des subventions, a dénoncé « des mensonges et des calomnies » écrits depuis les premières révélations dans la presse sur l'affaire, il y a deux mois. Il n'a pourtant pas donné d'éléments suffisamment clairs pour écarter tout soupçon.

Les deux associations en cause sont l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation militaire (USEPPM) et Reconstruire le commun - avec ses vidéos pro-Macron et anti-wokisme -, qui ont respectivement récupéré 355 000 euros et 330 000 euros de subventions, près d'un tiers de l'enveloppe totale. Leurs candidatures tenant en quelques lignes, comme l'a révélé Mediapart lundi, ont été retenues, contrairement à celles d'autres associations comme Coexister, au motif que son « positionnement est explicitement en opposition avec la ligne gouvernementale ». Défendant la « liberté d'exprimer sa religion » et se revendiquant de la loi de 1905, cette association « ne correspond en aucun cas à la ligne portée par le gouvernement sur la laïcité », a défendu Christian Gravel, qui évoque « une approche qui n'est pas celle s'inscrivant dans l'attachement au pacte républicain ».

[Lire la suite](#)





### Écoles du Québec : la laïcité a coûté des profs | JDQ

La laïcité a un prix: le réseau de l'Éducation québécois s'est privé d'au moins 25 enseignants, pratiquement toutes des femmes, depuis l'adoption de la loi interdisant de porter des signes religieux. Et ce n'est probablement que la pointe de l'iceberg.

Vraisemblablement sous-estimé, l'impact de la Loi sur la laïcité de l'État dans les écoles du Québec ne surprend pas la Fédération autonome de l'enseignement, qui conteste la loi 21 devant les tribunaux.

[Lire la suite](#)



### Loi sur la laïcité de l'État | Des mères disent vivre du « racisme ordinaire » à l'école de leurs enfants

La Loi sur la laïcité de l'État, qui interdit notamment aux enseignants de porter des signes religieux, a eu pour effet d'exacerber le sentiment d'être victime de racisme chez des mères de la communauté maghrébine, a observé une chercheuse dans le cadre de son projet de recherche de maîtrise.

[Lire la suite](#)



### La laïcité à la québécoise est à géométrie hautement variable | JDM

Avec la loi 21 du gouvernement Legault, le Québec s'est doté d'une laïcité à géométrie hautement variable. Bref, une laïcité de façade. Aussi populaire soit cette loi chez une majorité de Québécois, ce constat, malheureusement, est indéniable.

[Lire la suite](#)



### La laïcité a-t-elle eu raison de la messe rouge des avocats de Montréal ?

Tradition vieille de plusieurs siècles, la messe rouge des avocats, célébrée chaque année à Montréal depuis 1944 au moment de la rentrée judiciaire, n'aura plus lieu. L'événement n'aurait plus la faveur de la communauté juridique dans un État qui se veut de plus en plus laïque.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ AU LIBAN



### La laïcité, une solution pour le Liban ?

Est-ce que l'islam libanais, en association avec la chrétienté libanaise, à l'instar de l'Arabie saoudite dans son effort louable de sortir de la torpeur théologique, est suffisamment équipé pour sortir de sa coquille, et imposer une émancipation culturelle et politique capable de modifier la trajectoire traditionnelle imposée par des siècles de ferveur religieuse envahissante et irréductible en instaurant un nouveau paradigme, libéré des préjugés et des traditions asservissantes ? L'acculturation libanaise aurait-elle atteint un niveau tel qu'elle pourrait forcer un dépassement des incapacités institutionnelles et sociales ? L'éducation seule n'arrive pas à pénétrer certaines barricades religieuses ancrées dans la culture sociale. Les récents événements non plus ne sont pas entièrement encourageants. On pourrait espérer que la présence de l'obstacle insaisissable, invisible, qui empêche une rencontre des cœurs et des esprits au-delà d'un simple contact social est en train de s'estomper.

(...)

Si une cohabitation entre les différentes confessions n'a pas réussi à maintenir une cohésion viable et à manufacturer une intégration, laissons à la laïcité libanaise la faveur de réussir en souscrivant à un environnement favorable et, si nécessaire, un cadre décentralisé, riche berceau de communautés multiples capables, dans un nouvel élan fondateur commémorant la pensée créatrice du Grand Liban, à promouvoir une assimilation harmonieuse et à faire renaître sa légende.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ AU MALI



### Mali : les débats sur la laïcité persistent

La Ligue des imams du Mali (Limama) et une vingtaine d'associations qui s'opposent au maintien du principe de laïcité dans le projet de nouvelle Constitution feront connaître leur position avant le 2 juin prochain, date de l'ouverture de la campagne électorale en vue du référendum constitutionnel.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ DANS L'ISLAM



## De la laïcité dans l'islam –

Ombre et lumière, monde musulman et Occident : comment sortir des cloisons binaires ? Si l'islam n'est pas une théocratie, et si l'islam laïque est un non-sens, à quel saint se vouer pour que l'évocation de l'islam des uns et de la laïcité des autres cesse de semer le vent ? Un retour aux sources et aux principes fondateurs pour une évolution émergente continûment créatrice.

« Avis de *Libres penseurs de France*, ADLPF :

### **AVERTISSEMENT - Lu sur Wikipédia**

"Oumma.com est un site web à vocations culturelle et informative destiné à la communauté musulmane francophone créé en septembre 1999.

Selon Gilles Kepel, initialement (avant 1999), le site « affichait un caractère plus militant » et se nommait *allahouakbar.com*

Selon Christopher Caldwell, le centre Simon-Wiesenthal aurait classé Oumma.com comme un site liée à l'« islamisme extrémiste » et appelant au boycott de produit israéliens.

Pour le journaliste François Darras du journal Marianne ainsi que pour Pierre-André Taguieff, c'est un site islamiste.

Pour Sylvain Attal, le site appartient à une mouvance « "antisionistes" radicaux ».

Selon Caroline Fourest, ce site est « complotiste et islamiste »".

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ EN BELGIQUE



### Oui à la laïcité. Non au laïcisme. - La Libre

Le laïcisme est la tentation de se créer une nouvelle religion d'État... laïque, où le libre-examen a valeur de dogme absolu. Je m'inscris totalement en faux par rapport à cela.

Le laïcisme est une vision doctrinaire de la laïcité, considérant que l'absence de religion est l'unique chemin pour construire le bien commun. Il condamne, ce faisant, tous représentants d'un culte à une forme de " dhimmitude ". Étant étrangères à la construction du bien commun, les religions ne seront tolérées, que si elles ne polluent pas l'espace public et restent confinées aux sacristies. Bref, le laïcisme est la tentation de se créer une nouvelle religion d'État... laïque, où le libre-examen a valeur de dogme absolu.

A contrario, et avec la tradition catholique, je défends la laïcité politique, soit une saine différenciation entre politique et convictions religieuses. C'est la raison critique qui fait battre le cœur de la démocratie.

(...)

La laïcité politique est un rempart contre la tentation de prendre l'État de droit en otage. Cela vaut pour les religions (danger théocratique), comme pour le libre-examen (tentation laïciste). Bannir une expression religieuse ou laïque de l'espace public, constitue un déni

de démocratie – le glissement vers une forme de démocratie soft. De plus, il s'agit d'une impasse sociétale.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ EN FRANCE



### Portrait-robot des Français les moins attachés à la laïcité

Si les Français restent majoritairement attachés à l'absence de signes religieux dans les écoles et les lycées publics, les choses changent peu à peu dans la jeunesse et chez les sympathisants de gauche.

#### Sommaire

1. Fossé générationnel,
2. Clivage gauche droite,
3. Être religieux, c'est être anti-laïque ?
4. Religieux des villes, laïcs des champs ?
5. Portrait-robot du Français qui défend le retour des signes religieux ostensibles dans les collèges et lycées,
6. Portrait-robot du Français qui ne veut pas le retour des signes religieux ostensibles dans les collèges et les lycées.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ EN TURQUIE



### Turquie, la question de la laïcité

En 1990, la question de la laïcité en Turquie est analysée et commentée dans un numéro de l'émission "Grand angle" avec la sociologue Nilüfer Göle, l'économiste Asaf Savas et Sirin Tekeli (créatrice du Mouvement des femmes en Turquie), parmi d'autres invités.

[Écouter la suite](#)





## Présidentielle turque 2023 : l'AKP d'Erdogan, un discours entre islamisme et ottomanisme

Élargissement du port du voile, transformation de Sainte-Sophie en mosquée, multiplication du nombre des écoles religieuses... L'agenda islamiste du président Recep Tayyip Erdogan est-il rempli après vingt ans de pouvoir de l'AKP ?

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait tiré du quotidien, La Croix, le 11 mai 2023**

"Alors qu'Ankara célébrera en octobre les 100 ans de la république de Mustafa Kemal Atatürk, la laïcité turque a-t-elle vécu ? Encore faut-il s'entendre sur cette particularité. « Dès le départ, la laïcité dans le système turc n'est pas, et loin de là, la séparation de l'État de la religion. Il s'agit, bien au contraire, d'inclure le système religieux dans l'État, non seulement pour contrôler le discours religieux, mais de plus pour l'utiliser comme une des plus solides courroies de transmission du haut (régime politique) vers le bas (le "peuple") » , rappelle l'historien et politologue Samim Akgönül."

[Lire la suite](#)



---

## LAÏCITÉ SCOLAIRE



### "Retour de 'Coexister' dans l'Éducation nationale : Pap Ndiaye aura-t-il le courage de défendre la laïcité ?"

Dans un jugement récent, le tribunal administratif de Paris a annulé la décision par laquelle Jean-Michel Blanquer, alors ministre de l'Éducation nationale, avait refusé d'agréer l'association « Coexister ». Joachim Le Floch-Imad, membre du bureau de Refondation républicaine, redoute que Pap Ndiaye n'ait pas le courage de faire appel de la décision.

Cette décision juridictionnelle, défavorable à l'État (condamné, au passage, à verser 1 500 euros à Coexister pour ses frais de justice), ouvre la porte au retour de l'association en milieu scolaire. Elle interpelle d'autant plus que les formations à la laïcité proposées dans les académies font l'objet d'un suivi insuffisant et manquent généralement de moyens et d'ambitions au regard des enjeux actuels. Là où une clarification s'imposerait, on ajoute à la confusion ambiante en ouvrant les portes de l'école à des acteurs dont l'imaginaire n'a plus grand-chose à voir avec la tradition républicaine. Créé en 2009, le mouvement de jeunesse « interconvictionnel » Coexister se fixe pour mission d'« apprendre à valoriser la diversité de chacun et à en faire un levier pour mieux vivre ensemble ». Parmi ses multiples activités, il organise des ateliers de sensibilisation sur la laïcité et des moments de dialogue pour lutter contre les préjugés sur les religions. Le lien entre ces deux combats ne saute pas aux yeux, mais passons !

(...)

Dans sa communication officielle, l'association dit ne pas approuver le multiculturalisme et se conformer à la loi républicaine. Revendiquer l'inverse serait peu « vendeur » quand près de 90 % des Français approuvent les lois de 1905, de 2004 sur les signes religieux à l'école publique et de 2010 sur le port du voile intégral. Officiellement encore, Coexister ne se réclame pas directement du dialogue interreligieux. À y regarder de plus près, son véritable positionnement est fort différent et relève de l'œcuménisme.

Le choix des mots, dans ce manifeste et dans de nombreux textes accessibles sur le site de l'association, s'inscrit à des années-lumière de la neutralité religieuse. Il n'a rien à voir en effet avec la tradition républicaine, qui, tout en respectant la liberté de croyance, confie à l'école publique le soin de mettre les élèves en mesure d'exercer ultérieurement leur libre arbitre et de faire l'apprentissage de la citoyenneté. Celle-ci trace une frontière claire entre les savoirs transmis dans le cadre scolaire et les opinions et croyances, laissées au for intérieur de chacun. Elle proscriit toute pression religieuse à l'école, dans la lignée de la circulaire Jean Zay de mai 1937.

[Lire la suite](#)



## LIBERTÉ ACADÉMIQUE



### À la Sorbonne, la conférence de l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler annulée

La chercheuse devait tenir une conférence le 12 mai sur les Frères musulmans, sujet de son dernier ouvrage. Elle a été annulée pour « des raisons de sécurité ».

Vendredi, Florence Bergeaud-Blackler devait s'exprimer sur les Frères musulmans, sujet de son dernier livre paru en janvier : Le frérisme et ses réseaux – L'enquête (Odile Jacob).

La suspension de sa conférence à la Sorbonne a été motivée par « des raisons de sécurité ». C'est la chercheuse elle-même qui a annoncé mardi sur Twitter cette décision qu'elle juge « inacceptable ». Elle déplore également ne pas avoir été contactée et met en avant qu'« il n'y a pourtant eu aucune manifestation contre l'événement ».

(...)

Elle en appelle à Sylvie Retailleau, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour discuter de la situation et rappelle qu'elle est « quand même enseignante-chercheuse » et « payée par nos concitoyens pour donner des cours et des conférences dans les facultés ».

Elle s'est également inquiétée de la « très forte montée de la cancel culture » dans les universités françaises. « Parmi les menaces dont je suis victime, il y a une partie non négligeable qui provient de là », explique-t-elle à Marianne.

[Lire la suite](#)



## Frères musulmans : la Sorbonne reporte une conférence et provoque une polémique - Le Parisien

L'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler, chercheuse au CNRS menacée de mort et sous protection policière, devait présenter le 12 mai son dernier livre sur le mouvement des Frères musulmans. La Sorbonne a décidé de reporter sa conférence au 2 juin.

Le ministère a indiqué ce mercredi que Florence Bergeaud-Blackler y serait reçue « prochainement », et a considéré « intolérable que la liberté académique puisse se voir remettre en cause par la moindre menace à son encontre ».

Pour l'avocat de la chercheuse, Me Thibault de Montbrial, « c'est exactement là où veulent en venir les islamistes, c'est-à-dire créer un climat d'insécurité qui conduit les autorités intellectuelles, médiatiques et autres, à être boycottées de peur d'être prises à leur tour dans la tourmente », a-t-il dit sur BFMTV.

[Lire la suite](#)



## Après le report d'une conférence sur l'islamisme à Sorbonne Université, les interrogations demeurent

La chercheuse Florence Bergeaud-Blackler ne pourra pas présenter son ouvrage « Le Frérisme et ses réseaux », vendredi 12 mai. Sorbonne Université reporte la conférence au 2 juin pour des raisons de sécurité.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait tiré du quotidien, Le Monde, le 10 mai 2023**

"Sorbonne Université précise que la conférence « n'a été ni censurée ni annulée, mais reportée », au 2 juin, date où l'ancien ministre de l'éducation nationale devait présenter ses réflexions sur « les défis politiques de la laïcité ». Dans cet établissement, en 2019, une représentation des Suppliants d'Eschyle avait été empêchée par des manifestants qui protestaient contre l'usage de masques et maquillages noirs par des acteurs blancs.

(...)

Le « public éclairé » du DU « référent laïcité » et du Collège de philosophie devait permettre d'ouvrir un débat sur le contenu de l'ouvrage de Florence Bergeaud-Blackler dont l'objet est de décrire le « Frérisme », sa vision, son identité, son plan, son emprise sur les musulmans européens, mais aussi les « mécanismes de cette conquête qui s'exerce d'abord sur les musulmans avant de concerner l'ensemble de la société ».

Depuis quelques semaines, la chercheuse est l'objet de critiques de la part d'universitaires qui lui reprochent une « vision ethnocentrée » et une absence de « travail de terrain ». Parmi les plus virulents, François Burgat, directeur de recherche émérite au CNRS, qui dénonce « la vilaine officine de Florence Bergeaud-Blackler »."

[Lire la suite](#)



---

## LIBERTÉ D'EXPRESSION



### Morbihan : des catholiques intégristes empêchent la tenue d'un concert dans une église

Un concert de l'artiste américaine Kali Malone, prévu samedi soir dans une église de Carnac, a été annulé sous la pression de manifestants.

[Lire la suite](#)



---

## LIBERTÉ DE CONSCIENCE



### Homophobie dans le football : l'épineuse question de la liberté de conscience

Des joueurs professionnels ont refusé, ce week-end, de participer à la campagne anti-homophobie de la LFP. Si ce choix est regrettable, la liberté de conscience doit être totale.

[Lire la suite](#)



---

## LIBERTÉ INDIVIDUELLE



### Libertés individuelles: les Français inquiets

Notre sondage Ifop pour l'Opinion et la Fondation Concorde révèle que 64% des Français considèrent que les libertés individuelles se sont affaiblies ces dix dernières années. La liberté d'expression et le droit de propriété leur apparaissent particulièrement en danger.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait tiré du quotidien, L'Opinion, le 5 mai 2023**

"Depuis la création de l'Opinion il y a dix ans, nos libertés individuelles se seraient affaiblies. C'est en tout cas la perception qu'en ont 64 % des Français, selon le sondage réalisé par l'Ifop pour notre journal et la Fondation Concorde, que nous publions en exclusivité. Parmi les dirigeants d'entreprise, ils sont même 78% à le penser. Ce sentiment est aussi très fort chez les électeurs de gauche (73 %) ainsi que chez ceux du RN et Reconquête (82 %). Il est bien moindre chez les électeurs de la majorité présidentielle (41 %).

(...)

Paradoxe. En fait, c'est comme si chacun voyait sa liberté préférée amoindrie. Les deux libertés les plus « déclassées » sont le droit de propriété - 69 % le considérait garanti en 2014, contre 56 % aujourd'hui - ainsi que la liberté d'expression en général qui tombe de 68 % à 54 % en neuf ans. A l'inverse, c'est la liberté de culte qui apparaît comme étant la mieux protégée pour les Français, avec 71% de réponses favorables, devant la liberté d'entreprendre (69 %)."

[Lire la suite](#)



## LIBERTÉ RELIGIEUSE



### La liberté religieuse dans le monde en 2023 : Pire que jamais - BELGICATHO

Le rapport annuel 2023 de l'USCIRF fait état de graves régressions dans plusieurs pays et de quelques nouvelles entrées. En Chine et en Russie, les minorités continuent d'être persécutées.

par Marco Respinti

Les lecteurs de "Bitter Winter" connaissent bien la mauvaise nouvelle : en 2023, trop de pays refusent encore la liberté religieuse à leurs citoyens. Le pire, c'est que le scénario est généralement si mauvais car, si la situation reste inchangée dans de nombreux pays, d'autres enregistrent de sérieuses régressions, et il y a même de nouvelles entrées sans précédent. C'est ce qu'indique le rapport annuel 2023 de la Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale (USCIRF), publié le 1er mai 2023 et couvrant l'année 2022, au moins pour l'Afghanistan, la Chine, Cuba, l'Iran, le Nicaragua et la Russie.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**AVERTISSEMENT. Lu sur le blog [belgicatho.be](http://belgicatho.be)**

""Ce blog est dévolu à la défense et à l'illustration des valeurs catholiques et authentiquement humaines dans notre pays, la Belgique. Il est l'œuvre de laïcs qui souhaitent promouvoir une information honnête et objective et lutter contre la désinformation dont l'opinion est victime au quotidien."

[Lire la suite](#)



## MIXITÉ SOCIALE



## Mixité sociale à l'école : l'enseignement privé catholique signe un protocole mais évite la contrainte

L'Éducation nationale a signé mercredi un protocole d'accord sur la mixité sociale et scolaire avec l'enseignement catholique annoncé depuis plusieurs mois, par lequel le privé sous contrat s'engage notamment à augmenter la part de ses élèves boursiers mais sans obligation.

Le ministre Pap Ndiaye, qui avait dit vouloir faire de la mixité sociale une priorité de son action, avait présenté la semaine dernière des mesures a minima pour la renforcer dans les établissements publics, laissant deviner un manque de soutien politique sur ce sujet. La signature de ce protocole représente le deuxième volet de ses annonces sur la mixité, attendues depuis plusieurs mois.

[Lire la suite](#)



## Public-privé : Pap Ndiaye n'aura pas sa guerre

L'enseignement catholique s'est jugé menacé quand le ministre de l'Éducation nationale a fait de la mixité sociale une priorité. Un an et de multiples tractations plus tard, il estime n'avoir pas cédé sur ses «lignes rouges»

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait tiré du quotidien, L'Opinion, le 11 mai 2023**

"Quand le nouveau ministre lance ce chantier, l'enseignement catholique (qui scolarise 97% des élèves du privé sous contrat, soit près de 20% de la totalité des effectifs scolaires) veille tout de suite au grain. « Il est habile et a de puissants relais », note un connaisseur du sujet. Plane toujours l'idée que Brigitte Macron, ancienne professeure de français de La Providence à Amiens, puis de « Franklin » (Saint-Louis de Gonzague) à Paris, peut tirer quelques ficelles malgré les démentis officiels.

Dès la rentrée de septembre, les discussions s'engagent vraiment. Elles n'occupent pas le devant de la scène politique, plus concentrée sur le contexte inédit de la majorité relative issue des législatives et les premières difficultés du gouvernement Borne. « Le sujet de la mixité, a fortiori dans sa dimension conflictuelle avec l'enseignement catholique, n'a pas été porté politiquement. Ni l'Élysée, ni Matignon n'ont voulu trop s'en mêler, laissant Pap Ndiaye s'en débrouiller », juge un participant aux négociations. Les conseillers du Château comme de la Première ministre s'abstiennent aussi.

(...)

L'enseignement catholique, lui, donne alors de la voix. Son secrétaire général, Philippe Delorme, tout en étant lui-même convaincu que la question ne peut pas être occultée et que la mixité est davantage un atout qu'un handicap, fait savoir que des « lignes rouges » ne peuvent être franchies. Pas question de se voir imposer des quotas, une carte scolaire ou une affectation obligatoire des élèves."

[Lire la suite](#)





## Plan pour la mixité sociale à l'école : le privé grondé mais pas puni

Le ministre de l'Éducation nationale entend faire participer l'enseignement sous contrat à l'effort de mixité sociale à l'école, dont le plan est dévoilé ce jeudi. Mais Pap Ndiaye n'imposera rien à ces établissements pourtant abondés par l'État.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

### Extrait tiré du quotidien, Libération, le 10 mai 2023

"S'il était déjà connu, le fossé social entre le privé et le public saute désormais aux yeux depuis la publication, cet automne, des indices de position sociale (IPS) de l'éducation nationale qui permettent de savoir si les élèves sont en moyenne issus d'un milieu social favorisé. Ainsi, parmi les 10 % des collèges les plus favorisés de France, plus de 60% sont privés. A la rentrée 2021, le privé sous contrat accueillait deux fois plus d'élèves socialement très favorisés que le secteur public. Inversement, 18,3 % des élèves du privé sous contrat sont de milieu défavorisé contre 42,6 % des élèves du public.

Un écart qui ne cesse de se creuser, selon les services statistiques de l'éducation nationale.

Comment l'expliquer ? La loi reconnaît à ces établissements un « caractère propre », ce qui leur permet de recruter les élèves comme bon leur semble, de façon très opaque. Ils ne sont donc pas soumis comme le public à la carte scolaire. Pourtant, la France subventionne massivement la concurrence privée de son école publique. Depuis la loi Debré de 1959, les établissements privés sous contrat sont en effet financés à 73 % par les fonds publics. « Cette loi est clairement favorable aux écoles confessionnelles, rendues beaucoup plus accessibles à la population qui va utiliser le privé comme un recours face à une décision d'orientation défavorable ou pour contourner la carte scolaire », décrypte Jérôme Krop, historien de l'éducation.

(...)

« L'ARGENT MAINTENANT, LA CONTRAINTE JAMAIS »

De son côté, l'enseignement catholique se dit prêt à faire des efforts à condition que les collectivités prennent en charge le coût de la cantine et du transport scolaire, comme elles le font pour les élèves du public. Pap Ndiaye ne ferme pas la porte à cette idée, ce qui modifierait la répartition tacite des moyens évaluée à 80 % dans le public contre 20 % dans le privé. De quoi faire enrager Rémy-Charles Sirvent, qui résume le deal en une phrase : « L'argent tout de suite, les objectifs lointains, la contrainte jamais. » Le Cnal demande depuis des années à la Cour des comptes d'examiner le montant global du financement public vers l'enseignement privé : « On ne peut pas encore injecter de l'argent public sans avoir cette information. » « Ce n'est pas à la puissance publique de financer un système éducatif parallèle », appuie Jean-Paul Delahaye."

[Lire la suite](#)





## Plan ministériel de mixité sociale : l'enseignement public impliqué, l'enseignement privé épargné

Le ministre de l'Éducation nationale a présenté aux recteurs et inspecteurs d'académie le très attendu plan d'amélioration de la mixité sociale en milieu scolaire. Ce projet est la suite logique de la publication des IPS à l'automne 2022. Les indices de positionnement social ont révélé l'ampleur de la ségrégation sociale en milieu scolaire dans notre pays. Le ministre a annoncé des ambitions pour l'enseignement public, mais curieusement les établissements d'enseignement privé sous contrat ne sont pas tenus de prendre leur part de l'effort, alors qu'ils sont les principaux opérateurs du séparatisme scolaire en France.

[Lire la suite](#)



## PRINCIPE DE LA LAÏCITÉ



### Laïcité : les acteurs sportifs cherchent le mode d'emploi

Aidée par le centre de ressources Labo Cités, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de rugby a invité des acteurs sportifs de toutes disciplines, des représentants de structures éducatives et sociales ou d'institutions publiques à réfléchir, le temps d'une journée, mardi 9 mai, à la mise en œuvre du principe de laïcité et des valeurs de la République dans le champ du sport. Au-delà des fondamentaux théoriques, la mise en pratique de ces notions, complexe, peut se nourrir d'expériences volontaristes. Ce séminaire a été l'occasion d'en découvrir."

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait tiré de l'hebdomadaire, La Gazette des communes, le 10 mai 2023**

"Est-ce qu'un club sportif peut interdire le port du voile ? Que faire face à des joueurs qui refusent d'obéir à une coache sous prétexte qu'elle est une femme ? Comment éviter la fuite des jeunes sportives, à l'âge de la puberté, par crainte des contacts avec les garçons ?

Sur le terrain, les structures sportives se trouvent souvent très démunies pour répondre à ces questions. C'est pourquoi la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de rugby a déjà fait former plusieurs de ses encadrants dans le cadre du plan national de formation « Laïcité et valeurs de la République », déployé dans la région par Labo Cités."

[Lire la suite](#)



## RACIALISATION



### Rama Yade soutient Gims : les enjeux d'une réécriture de l'histoire selon la couleur de la peau - AgoraVox le média citoyen

Rama Yade s'est faite depuis peu avocate du « wokisme », qui consiste dans une défense inconditionnelle de « minorités » supposées opprimées en France, discriminées en raison d'une couleur de peau ou d'une religion, et d'un pseudo-héritage raciste du colonialisme, revendiquant un droit à la reconnaissance et à la réparation. Ce qui correspond parfaitement avec cette lecture qu'elle fait des déclarations fantaisistes de « l'historien » Gims.

N'est-ce pas du côté de ce schéma intellectuel qui sépare, qui oppose, par le retour de la race dans le débat public, qu'il faudrait reprendre le fil ? N'y a-t-il pas une seule histoire de l'humanité, et donc, un seul homme qui s'est historiquement construit ? N'est-ce pas cela qui ressort de l'évolution, passée par diverses expériences, étapes, par-delà les ruptures et les continuités, les contradictions parfois terribles finalement vaincues, dont l'abolition de l'esclavage, et pas qu'occidental qui n'en a été qu'un épisode, l'épreuve mondiale du nazisme, et encore l'effondrement du système colonial ? Ne faut-il pas regarder le point d'arrivée, celui de la conquête du principe universel des Droits de l'homme, de la citoyenneté, et de la libre disposition des peuples, comme modèle commun à l'humanité, pour se faire une idée de la nature de l'Homme ? N'est-ce pas cela à quoi il faudrait s'accrocher, comme première victoire de tous dans cette histoire en marche avec des buts encore à réaliser, sur lesquels pèse bien plus « la mondialisation » avec ses déséquilibres et ses inégalités, que des considérations de couleur de peau ?

[Lire la suite](#)



## RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL



### Dimanche en politique : Pap Ndiaye fait le point sur la réforme du lycée professionnel

Le 7 mai 2023, "Dimanche en politique", le magazine politique de France 3, reçoit Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation nationale. Au micro de Francis Letellier, il est notamment revenu sur la réforme du lycée professionnel.

[Voir la vidéo](#)





## Réforme du lycée professionnel : faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour toute notre économie

Afin de justifier sa réforme, le gouvernement a créé un organisme de statistique : Inserjeun. Ces chiffres sont souvent interprétés par le ministère dans le sens qui les arrange.

### Sommaire

1. Transformer les formations pour répondre aux grandes transitions de notre économie,
2. Créer des formations courtes et complémentaires après diplôme,
3. Créer un bureau dédié à la relation aux entreprises dans chaque lycée.

[Lire la suite](#)



## RELIGION ET LAÏCITÉ



### Entre religion et laïcité : l'histoire complexe des valeurs européennes

Les valeurs religieuses ont dominé en Europe jusqu'à la première moitié du XXe siècle, mais les valeurs laïques ont progressivement pris le dessus depuis le haut Moyen Âge et sont maintenant majoritairement adoptées par la société européenne. Elles résultent d'un long processus social, politique et philosophique qui s'est développé depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Cependant, un noyau conservateur reste attaché aux valeurs chrétiennes traditionnelles, la crise économique, sociale et sécuritaire causée par le terrorisme en Europe ayant nourri cette tendance.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

#### Extrait tiré du quotidien, L'Orient Le Jour, le 16 mai 2023

"Au XIXe siècle, l'Europe était divisée entre les conservateurs, qui utilisaient les valeurs chrétiennes à des fins politiques, et les réformateurs constitués de civils, d'hommes d'Église et d'ordres religieux éclairés. Au XXe siècle, le Vatican les a rejoints avec des papes réformateurs-dont le dernier en date est le pape François qui souhaitaient une société plus juste et plus équitable. La laïcité a pris de plus en plus d'importance au fil du temps, conduisant ainsi à l'adoption, en France, de la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905."

[Lire la suite](#)





## Collège Samuel-Paty à Conflans : « le sujet est encore trop sensible » | La Gazette du Val d'Oise

Pour justifier l'absence de lieu rendant hommage au professeur assassiné, la Ville des Yvelines indique que les parents d'élèves et les enseignants « ne sont pas encore prêts ».

[Lire la suite](#)



## SERVICE PUBLIC



### Laïcité et services publics : quelles neutralités ?

#### Webinaire Citoyen du 25 avril 2023

- Cécile Castaing, Professeur de droit public, Institut Léon Duguit, université de Bordeaux,
- Félicie Fauconnet, Adjointe à la Chef du Département de la fonction publique, du droit du travail et des baux, Direction des affaires juridiques et des droits des patients de l'AP-HP,
- Laurent Lom, IA-IPR Histoire Géographie, Référent académique valeurs de la République,
- Boumediene Medini, Coordinateur laïcité et cultes, Département de la fonction publique, du droit du travail et des baux, Direction des affaires juridiques et des droits des patients de l'AP-HP,
- Sylvain Niquège, Professeur de droit public, Directeur de l'Institut Léon Duguit, université de Bordeaux.

[Voir la vidéo](#)



## SYSTÈME ÉDUCATIF



### Pap Ndiaye, éducation positive, laïcité : Elisabeth Badinter monte au créneau

La philosophe évoque les principaux facteurs de destruction de notre système scolaire que sont la perte d'autorité et la remise en cause de notre modèle laïque par les jeunes générations.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

#### Extrait tiré de l'hebdomadaire, L'Express, le 9 mai 2023

"Les derniers chiffres, en hausse, rappellent l'importance de ne pas baisser la garde. Le 7 mai dernier, Pap Ndiaye a indiqué qu' environ 500 cas d'atteintes à la laïcité avaient été recensés en mars dernier. "Il y a toujours une remontée, chaque année, au moment du ramadan", a-t-il avancé pour justifier ce pic. Quelques semaines plus tôt, le ministre de l'Éducation nationale avait procédé à une refonte du Conseil des sages de la laïcité en élargissant son périmètre à la lutte contre le racisme et

l'antisémitisme, en modifiant ses règles de fonctionnement et en procédant à de nouvelles nominations dont l'une, celle du politologue Alain Policar, suscite particulièrement la controverse.

Plusieurs farouches défenseurs du principe de laïcité à l'école y voient une tentative d'étouffement de cette instance créée par Jean-Michel Blanquer en 2018. Dans cet entretien accordé à L'Express, Élisabeth Badinter monte à son tour au créneau et dénonce l'"attitude contradictoire" du ministre de l'Éducation nationale sur ces questions de laïcité. La philosophe revient, plus généralement, sur les facteurs de délitement d'une école publique qui échoue à défendre ses principes et ses valeurs.

### Sommaire

1. L'Express : Le principe de laïcité à l'école a été fortement interrogé ces derniers mois entre l'affaire des abayas, le remaniement du Conseil des sages de la laïcité, et plusieurs sondages et enquêtes pointant les clivages qui traversent le monde enseignant. La situation vous inquiète-t-elle ?
2. Des principes de laïcité mais aussi d'autorité donc...
3. Justement, le ministre Pap Ndiaye a récemment annoncé l'élargissement du périmètre du Conseil des sages de la laïcité à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Les règles de fonctionnement de cette instance, qui passe de 15 à 20 membres, ont également été modifiées. Est-ce une manière de renforcer ou d'affaiblir son action ?
4. Vous faites référence au politologue Alain Policar dont les idées semblent en effet très éloignées de la ligne universaliste que vous défendez. Ce dernier est récemment revenu sur la tribune "Profs, ne capitulons pas !" que vous aviez signée avec d'autres intellectuels, dans Le Nouvel Observateur, au moment de l'affaire des foulards de Creil en 1989. Il vous accuse d'avoir défendu "une République fétichisée, inattentive à la persistance des discriminations"...
5. La loi de 2004 qui interdit le port de signes religieux ostensibles à l'école fait partie des sujets de controverse actuels. Pourquoi cette loi est-elle si mal comprise aujourd'hui, notamment par une partie du monde enseignant ?
6. Un récent sondage, mené auprès de chefs d'établissement, montre que, dans le secondaire, 43 % de ceux ayant dû faire face à des élèves portant des tenues à connotation religieuse, ne l'ont pas signalé à l'institution. Un chiffre éloquent...
7. "Je n'ai pas la main qui tremble sur les questions de laïcité", affirmait Pap Ndiaye en octobre dernier au moment de l'affaire des abayas... quelques mois avant de se pencher sur le sort du Conseil des sages de la laïcité. Quelles sont ses véritables convictions ?  
*"Un jour, Pap Ndiaye affirme sa volonté de défendre à tout prix l'école publique et ses principes. Le lendemain, c'est l'opposé qui s'exprime. Cette attitude contradictoire, ce fameux "en même temps", ne peut qu'engendrer une situation stationnaire. Je ne vous cache pas que sa nomination, qui symbolise un virage à 180 degrés par rapport à l'action menée par son prédécesseur Jean-Michel Blanquer, m'a beaucoup étonnée. Il est évident que ces deux personnalités défendent des opinions diamétralement opposées. N'oublions pas qu'en septembre 2022, Pap Ndiaye n'a*

*rien caché de ses convictions lors d'un déplacement aux États-Unis, notamment dans la prestigieuse université de Washington. Son discours était apparu, à tort ou à raison, comme une critique de notre école publique laïque. J'avais trouvé cela assez déplacé."*

8. L'assassinat de Samuel Paty en 2020 a marqué un tournant. Aux difficultés du métier d'enseignant s'ajoute la peur d'éventuelles représailles de la part de certaines communautés religieuses, ou la crainte d'être taxé d'islamophobe par des élèves voire des collègues...

*"N'oublions pas aussi les parents qui n'hésitent plus à monter au créneau dès qu'ils estiment que leur enfant est injustement évalué par ses professeurs. Une attitude consumériste qui ne cesse de gagner du terrain. Oui, bien sûr, depuis l'assassinat de Samuel Paty, on sait bien qu'un enseignant peut devenir une cible. Voilà pourquoi je suis convaincue que beaucoup préfèrent s'autocensurer, fermer les yeux ou se taire lorsqu'ils sont confrontés à certaines entorses à la laïcité. Ce qui peut se comprendre car être taxé d'islamophobe sur les réseaux sociaux peut coûter très cher. Pour ma génération, devenir professeur était un rêve. Un vrai rêve! Aujourd'hui, on a du mal à trouver des volontaires, à tel point que l'on se met à organiser des speed datings pour recruter des gens qui n'ont jamais enseigné. Cela en dit long sur la perte d'attractivité du métier."*

9. Le constat que vous dressez est sévère. Comment faire pour que l'école remonte enfin la pente ?

*" (...) Hélas, je dois vous avouer que je suis assez pessimiste. Quand je vois qu'une bonne partie de la gauche se trouve embringuée dans cette longue dégringolade, se montre complice de tout cela en se croyant du bon côté de la barrière, cela me désole... J'ai l'impression, encore une fois, de faire partie d'un camp minoritaire et que les générations montantes s'attachent peu à peu à défaire ce trésor que nous avons entre les mains. J'espère vivement me tromper."*

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

**Scoop.it!**

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it)